6 LES AIDES FINANCIÈRES POUR VOTRE COMMERCE

Les aides municipales

- Modernisation extérieure du local
- Sécurisation du local
- Aide au loyer

À savoir : Les aides répondent à des critères d'éligibilité et ne concernent pas toutes les activités. Elles sont attribuées sous réserve des crédits disponibles.



Les aides Métropole Rouen Normandie

Les aides destinées aux artisans, commerçants et professionnels de santé * :

- Dynamique Location Commerce
- Dynamique Immobilier Commerce

Les aides destinées aux acteurs de l'ESS *:

- Dynamique Location ESS
- Dynamique Immobilier ESS

www.metropole-rouen-normandie.fr

* Sous réserve des crédits disponibles

Les aides régionales

- Le dispositif Impulsion Proximité
- Start coup de pouce
- ....

www.normandie.fr

Retrouvez toutes les aides destinées aux commerçants et artisans sur **www.mairie-elbeuf.fr** (rubrique Aides et accompagnement) ou sur le site **aides-entreprises.fr**.

Août 2026 - Conception service Communication - Tél. 02 32 96 90 18

J'OUVRE OU JE RÉNOVE MON COMMERCE

Les démarches essentielles

- Enseigne
- Façade
- Travaux intérieurs
- Terrasse
- Licence et débits de boissons
- Aides financières



+ d'infos sur www.mairie-elbeuf.fr

INSCRIVEZ-VOUS À LA NEWSLETTER
WWW.MAIRIE-ELBEUF.FR
Elbeuf SUR-SEINE

1 J'INSTALLE OU JE MODIFIE MON ENSEIGNE



Autorisation préalable (AP)

Documents à fournir

- Formulaire AP
- Plan de situation
- Plan de masse
- Accord du propriétaire
- Photos avant/après
- Notice descriptive

Délai d'instruction : 2 mois

2 JE MODIFIE MA FAÇADE



Déclaration préalable (DP)

Documents à fournir

- Formulaire DP
- Plan de situation
- Plan de masse
- Accord du propriétaire
- Photos avant/après
- Plan de la façade
- Notice descriptive
- Photos proches et lointaines

Délai d'instruction : 2 mois

3 J'OUVRE MON COMMERCE OU JE RÉALISE DES MODIFICATIONS INTÉRIEURES



Autorisation de travaux (AT)

Documents à fournir

- Formulaire AT
- Plan de situation
- Plan de masse
- Description des travaux relatifs à la sécurité incendie
- Notice accessibilité
- Plan Personnes à Mobilité Réduite
- Plan d'évacuation
- Demande de dérogation si besoin

Délai d'instruction : 4 mois

OÙ DOIS-JE DÉPOSER MON DOSSIER ?

Service Aménagement urbain et cadre de vie (AUCV)
Hôtel de ville d'Elbeuf sur Seine
1 place Aristide Briand
Du lundi au vendredi :
8h30 - 12h30 et 13h30 - 16h30



Attention : Ne pas entamer de démarche (signature de bail, début des travaux) avant d'avoir déposé les dossiers d'aides, sous peine de ne pas pouvoir les instruire.

4 AUTRES DÉMARCHES SUR LE PORTAIL CITOYEN

- **Demande d'Occupation du domaine public** (Terrasse, stop-trottoir...) *
- **Licence et débits de boissons** *
- **Emplacement sur les marchés**
- **Installation d'un foodtruck** *

Scannez ce QR code

* Démarches en lien avec la police municipale - Tél. 02 32 96 90 26

5 VOS INTERLOCUTEURS

Accompagnement de projet

Service Attractivité et développement économique
Tel. 02 32 96 94 13
Mail : commerce@mairie-elbeuf.fr

Autorisations réglementaires

Service Aménagement urbain et cadre de vie (AUCV)
Tel. 02 32 96 90 11
Mail : aucv@mairie-elbeuf.fr

Pour tout nouvel arrivant, il est impératif de rencontrer ces deux services.